



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE POMPONNE

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Maire de Pomponne en date du 29 avril 2025, une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Pomponne aura lieu pendant trente et un jours consécutifs :

Du lundi 2 juin 2025 à 9h00 au jeudi 3 juillet 2025 à 17h00

Afin de conduire cette enquête, le Tribunal Administratif de Melun, par décision n° E25000014/77 en date du 25 février 2025, a désigné Monsieur Jacky HAZAN, en qualité de commissaire enquêteur et Madame Véronique PARENT, en tant que commissaire enquêteur suppléant.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de révision du PLU est consultable :

- En version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : **www.pomponne.fr**
- En version papier à la Mairie de Pomponne – 1 rue du Général Leclerc - 77400 POMPONNE, aux jours et heures habituels d'ouverture soit :
 - Les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h
 - Les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h30
 - Les mercredis de 9h à 12 et de 13h à 16h
 - Les vendredis de 9h à 13h
 - Les samedis de 9h à 12h

Toutes informations peuvent être demandées auprès du service urbanisme à la Mairie de Pomponne – 1 rue du Général Leclerc -77400 POMPONNE ainsi que par téléphone au 01.60.07.78.22 et à l'adresse électronique **enquetepublique@pomponne.org**.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre papier d'enquête publique mis à sa disposition à la Mairie de POMPONNE – 1 rue du Général Leclerc – 77400 POMPONNE
- par voie postale en adressant un courrier à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à savoir en Mairie de Pomponne, à faire parvenir avant la fin de l'enquête publique ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquetepublique@pomponne.org**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la Mairie de Pomponne, 1 rue du Général Leclerc -77400 POMPPONE pour recevoir ses observations, lors des permanences suivantes :

- **le lundi 2 juin 2025 de 14h00 à 17h00**
- **le jeudi 12 juin 2025 de 14h00 à 17h00**
- **le jeudi 3 juillet de 14h00 à 17h00**

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Pomponne – 1 rue du Général Leclerc – 77400 POMPONNE ainsi que sur son site internet **www.pomponne.fr** durant un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du PLU ne soit pas remise en cause – sera soumis pour approbation à la majorité des suffrages exprimés au Conseil Municipal de la commune de Pomponne.

